



Recel d'abus de confiance

Par **palla**, le **12/01/2018** à **12:19**

Bonjour

J'ai payé intégralement mon crédit auprès d'une banque.
Une main levée m'a été délivrée.
Cependant par abus de confiance 30 billets à ordre ne m'ont pas été restitués.
1 année après 1 agent a remis à un huissier 3 billets pour se les faire payer.
Pour justifier cet abus de confiance cet agent a falsifié des pièces comptables
J'ai déposé plainte cet individu a été condamné pour faux et usage de faux.
Muté cet individu, son remplaçant continue à détenir mes billets à ordre.
Puis je déposer plainte pour abus de confiance et/ou recel d'abus de confiance.
Mes remerciements pour vos réponses